\mathbf{fr}

les

civ

év

dej

que

ple

dor

mai

espi

le fa

conf

part

Lave

duct

dont

la m

dans

de co

« di

du

« av

volur

blem

nique source où ceux qui s'exercent de nos jours sur la même matière sont obligés de puiser, au défaut de tout autre. Aussi leur devons-nous cette justice, que si ce qu'ils en ont reproduit laisse beaucoup à désirer, c'est moins la faute de ces écrivains, encore privés de presque tout autre document sur leur Église, que celle de l'auteur des *Mémoires* dont nous parlons.

III.
Imperfection
des
mémoires
de
M. de
La Tour.

Par un effet de sa prodigieuse facilité à écrire et de sa précipitation accoutumée, M. de La Tour ne prit pas toujours la peine de recourir aux pièces originales, ni d'étudier sa matière à fond. Il nous apprend lui-même que pendant son court séjour à Québec, où d'ailleurs il eut sur les bras une multitude d'autres affaires importantes, il puisa les divers faits dont se composent ses Mémoires, dans quelques écrits de M. Glandelet (1) et autres qu'on lui fournit, et dans les récits d'un grand nombre de personnes qu'il eut l'occasion de connaître (2). Avec ces matériaux, dont l'objet était trop restreint, il eut le tort de vouloir dans la suite former un ensemble d'histoire, sans recourir aux originaux, sans faire même la moindre recherche dans les archives de la marine

(1) Mémoires, livre 111, p. 50 et 51.

(2) Ibid., preface, p. 1v.